

Mardi 5 décembre 2023



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

FEUILLETON N° 12
ET AVIS

PREMIÈRE SESSION, QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE ET RECONNAISSANCE DES TERRITOIRES

DIX HEURES

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

DEUXIÈME LECTURE — PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC

M. PANKRATZ

(N° 200) — *Loi sur la Journée de reconnaissance des pompiers (Loi modifiant la Loi sur les journées, les semaines et les mois commémoratifs)/The Firefighters Recognition Day Act (Commemoration of Days, Weeks and Months Act Amended)*

PROPOSITIONS

M. OXENHAM — Engagement à ne pas privatiser la Société d'assurance publique du Manitoba

2. Attendu :

qu'en 1971, le gouvernement Schreyer a créé la Société d'assurance publique du Manitoba afin d'offrir une assurance automobile universelle;

que la Société fournit à ses clients l'un des meilleurs services au pays et que ses tarifs sont parmi les plus abordables au Canada;

que la Société appartient aux Manitobains;

que le programme politique du gouvernement provincial précédent consistait à mal gérer les services publics de la province et à les privatiser, y compris la Société d'assurance publique du Manitoba;

que des milliers de Manitobains occupent des emplois bien rémunérés au sein de la Société;

qu'il est indispensable de ne pas privatiser les sociétés d'État afin que les services essentiels dont dépendent les Manitobains demeurent abordables et publics;

que dans un récent article, l'ancien député de Kirkfield Park a fait la promotion de la privatisation de la Société d'assurance publique du Manitoba,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba soit exhortée à réitérer unanimement son engagement à ne jamais privatiser la Société d'assurance publique du Manitoba.

AFFAIRES COURANTES

DÉPÔT DE PROJETS DE LOI

M^{me} la *ministre* FONTAINE

(N° 6) — *Loi modifiant la Loi sur les allocations d'aide du Manitoba/The Manitoba Assistance Amendment Act*

M. EWASKO

(N° 201) — *Loi modifiant la Loi sur les emblèmes du Manitoba (désignation de la pierre provinciale)/The Manitoba Emblems Amendment Act (Provincial Stone)*

RAPPORTS DE COMITÉS

DÉPÔT DE RAPPORTS

DÉCLARATIONS DE MINISTRE

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉ

QUESTIONS ORALES

PÉTITIONS

M. SCHULER

GRIEFS

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

DEUXIÈME LECTURE — DÉBAT

M^{me} la *ministre* CABLE

(N° 5) — *Loi sur l'alphabétisation des adultes/The Adult Literacy Act*
(M^{me} la *ministre* FONTAINE — 13 minutes)

FEUILLETON DES AVIS

AVIS DE MOTIONS POUR MERCREDI

MOTIONS ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

M^{me} la *ministre* MARCELINO

Que l'Assemblée législative du Manitoba condamne les efforts qui mettent en péril les pensions des Canadiens et qu'elle déclare qu'elle appuie collectivement le Régime de pensions du Canada ainsi que les mesures et stratégies qui renforcent le régime de pension national des aînés, des retraités et des travailleurs de la province et du pays.
